

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

COMITE NATIONAL
DU RECENSEMENT

BUREAU CENTRAL
DU RECENSEMENT



BURKINA FASO
Unité-Progrès -Justice

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION
ET DE L'HABITATION DE 2006

RESULTATS DEFINITIFS

Juillet 2008

SOMMAIRE

AVANT PROPOS.....	3
INTRODUCTION.....	6
I – TRAVAUX PREPARATOIRES DU RGPH-2006.....	8
1.1 – CADRE INSTITUTIONNEL.....	8
1.2 – DOCUMENT DE PROJET.....	9
1.3 – ELABORATION DES DOCUMENTS TECHNIQUES.....	9
1.4 – CARTOGRAPHIE CENSITAIRE.....	10
1.5 – RECENSEMENT PILOTE.....	11
1.6 – SENSIBILISATION.....	12
1.7 – IMPRESSION DES DOCUMENTS.....	13
II – DENOMBREMENT DE LA POPULATION.....	13
2.1 – FORMATION DU PERSONNEL DE TERRAIN.....	13
2.2 – DENOMBREMENT.....	14
III – ENQUETE POST-CENSITAIRE.....	15
IV – TRAITEMENT DES DONNEES.....	15
4.1 – TRAITEMENT MANUEL.....	16
4.2 – TRAITEMENT INFORMATIQUE DES DONNEES.....	16
V – PHASES EN COURS ET A VENIR DU RGPH.....	17
5.1 – ANALYSE THEMATIQUE DES RESULTATS.....	17
5.2 – PUBLICATION ET DISSEMINATION DES RESULTATS.....	17
VI - PRESENTATION DES RESULTATS DEFINITIFS.....	17
6.1 - ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION.....	18
6.2 - SCOLARISATION ET NIVEAU D'INSTRUCTION.....	23
6.3 – FECONDITE : PLUS DE 6 ENFANTS PAR FEMME EN MOYENNE.....	25
6.4 - MIGRATION.....	26
6.5 – ACTIVITE ECONOMIQUE.....	28
6.6 – STRUCTURATION DES TABLEAUX.....	30
CONCLUSION.....	52

AVANT PROPOS

En publiant en 2005, le décret 2005/394/PRES/PM/MEDEV/MFB/MATD/MD/MS/MEBA du 19 juillet 2005 portant organisation du recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 2006, le Gouvernement du Burkina Faso a confirmé sa politique d'organisation régulière des recensements démographiques. En effet, c'est en 1975 qu'a été réalisé le premier recensement général de la population, suivi du deuxième en 1985, alors que le troisième interviendra en 1996. D'année en année, la méthodologie a été améliorée, les outils de collecte enrichis et les techniques d'analyse perfectionnées.

Cette volonté du Gouvernement de disposer des données sociodémographiques et économiques actualisées et fiables pour leur prise en compte dans les plans, programmes et projets de développement s'est maintenue dans le temps, de sorte que 2006 verra la réalisation d'un quatrième recensement général de la population et de l'habitation. Ce dernier répond aux besoins en informations chiffrées pour la planification du développement des entités décentralisées et pour mesurer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP).

Le quatrième recensement général de la population et de l'habitation a été réalisé sur toute l'étendue du territoire du Burkina Faso au mois de décembre 2006. La supervision des travaux de terrain a été assurée par les cadres démographes et statisticiens de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) appuyés par des cadres de l'administration décentralisée. L'outil principal de la collecte, le questionnaire ménage, par rapport aux précédents recensements, a été enrichi par l'insertion des questions relatives à l'immigration internationale, à la mortalité maternelle et à la possession d'un acte de naissance. Ce sont les mêmes cadres de l'INSD et ceux des départements ministériels qui ont réalisé l'analyse des résultats, structurée autour de 16 thèmes d'études prioritaires dont les perspectives et prospectives démographiques. Pour chacun de ces thèmes, un plan d'analyse a été élaboré et validé avant l'analyse proprement dite.

Le plan de publication des résultats définitifs du RGPH-2006 prévoit la production de ces résultats à travers les documents suivants :

1. 1 volume de tableaux statistiques
2. 1 dépliant des principaux indicateurs
3. 1 plaquette des résultats
4. 16 rapports thématiques
5. 1 rapport de synthèse des analyses
6. 13 monographies régionales
7. 2 monographies pour les villes de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso
8. 1 atlas géo démographique
9. 1 rapport d'exécution
10. 1 fichier des villages.

Les thèmes d'études définis dans le cadre de l'analyse des résultats du recensement général de la population et de l'habitation de 2006 (RGPH-06) se présentent de la façon suivante :

1. Evaluation de la qualité des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006
2. Etat et structures de la population
3. Etat matrimonial et nuptialité
4. Education : Scolarisation – instruction– alphabétisation
5. Caractéristiques économiques de la population
6. Fécondité
7. Mortalité
8. Migration
9. Urbanisation
10. Ménages et caractéristiques de l'habitat
11. Situation socioéconomique des enfants et des jeunes
12. Situation socioéconomique des femmes
13. Situation socioéconomique des personnes handicapées
14. Situation socioéconomique des personnes âgées
15. Mesure et cartographie de la pauvreté
16. Perspectives et prospectives démographiques

Ces publications seront diffusées sur divers supports tels que : papier, CD-Rom, site internet, etc. et sous différents formats (dépliant, brochure, électronique), en vue de satisfaire les besoins en informations d'un grand nombre d'utilisateurs de données de population. Nous invitons tous les acteurs du développement à utiliser pleinement les résultats du RGPH-2006 pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation de leurs programmes et projets de développement économique et social.

Les résultats présentés dans les pages qui suivent sont issus du traitement informatique et constituent les résultats définitifs du recensement.

Le succès du quatrième recensement général de la population et de l'habitation est le fruit d'une coopération entre l'Etat et les partenaires au développement.

Sur le plan national, il a bénéficié du soutien du Comité national du recensement (CNR) et du Bureau central du recensement (BCR) à travers la Direction de l'INSD, des Gouverneurs, des Hauts Commissaires, des Préfets, des Maires, des chefs et délégués de village, des membres du Comité d'appui technique au BCR, ainsi que de l'ensemble du personnel de terrain qui n'ont ménagé aucun effort pour assurer les activités préparatoires, mobiliser la population et mener l'opération à terme.

Sur le plan international, les partenaires au développement dont le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la Banque Mondiale à travers le Projet de développement du système statistique national (PDSSN), l'Union Européenne, le Royaume du Luxembourg, le Royaume du Danemark, ont apporté leurs appuis techniques et financiers pour la réalisation du recensement.

Qu'il nous soit permis d'adresser aux uns et aux autres et à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite du RGPH-2006, nos sincères remerciements et notre profonde gratitude.

Nous saisissons également l'occasion pour rendre hommage à *Monsieur Charles NAMOANO*, haut commissaire de la province du Boulgou et à tous les agents de terrain, arrachés prématurément à notre affection et à celle de leurs familles respectives lors des travaux de collecte.

Le Ministre de l'Economie et des Finances



Jean Baptiste M.P. COMPAORE
Commandeur de l'Ordre National

INTRODUCTION

Depuis son accession à la souveraineté nationale en 1960 et dans le souci de répondre aux besoins d'informations pour la gestion des politiques et programmes de développement économique et social, le Burkina Faso a réalisé trois Recensements généraux de la population (RGP). Suivant la périodicité recommandée par les Nations Unies, ces opérations ont eu lieu respectivement en 1975, 1985 et 1996.

Le gouvernement burkinabè a élaboré et mis en œuvre depuis 2000, avec l'appui de la communauté internationale, un Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP). Révisé en 2003, ce document énonce les objectifs prioritaires de développement pour réduire le niveau de pauvreté des populations d'une part et, les inégalités entre les différentes régions et les groupes socio-économiques d'autre part.

Pour mesurer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du CSLP, il est nécessaire d'avoir des informations fiables pouvant permettre l'élaboration des indicateurs de suivi. C'est dans ce contexte que s'est déroulé le quatrième Recensement général de la population et de l'habitation dont les objectifs sont les suivants :

- Actualiser les informations collectées lors du dernier recensement (1996) ;
- renouveler la base nationale de sondage en vue de rendre possible l'exécution des autres enquêtes nationales pendant la période inter censitaire ;
- enrichir le stock de données démographiques, économiques et sociales disponibles en vue d'élaborer, de suivre et d'évaluer les politiques et programmes de développement. Le RGPH permettra en outre de suivre les indicateurs de la pauvreté, ceux du développement humain durable, des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et du Programme d'action en matière de population de la conférence internationale sur la population et le développement du Caire (PA/CIPD) ;
- mettre à jour des bases de données cartographiques et démographiques selon le nouveau découpage administratif et

suite aux différentes mutations au sein de la population depuis le dernier recensement ; ce qui contribuera à renforcer les bases de la décentralisation ;

- renouveler le fichier de la population en âge de voter (18 ans et plus) selon le nouveau découpage administratif ;
- enrichir les données démographiques, économiques et sociales déjà disponibles pour le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement aux niveaux national et régional ;
- renforcer les capacités techniques de l'Institut national de la statistique et de la démographie dans la conduite des opérations de collecte, de traitement, d'analyse de données démographiques et de dissémination des résultats.

Le présent document présente les résultats définitifs du quatrième recensement et est articulé autour des points suivants :

1. Travaux préparatoires ;
2. Dénombrement de la population ;
3. Enquête post-censitaire ;
4. Traitement des données ;
5. Phases en cours et à venir ;
6. Présentation des résultats définitifs.

I – TRAVAUX PREPARATOIRES DU RGPH-2006

Le Recensement général de la population et de l'habitation comporte plusieurs phases. Certaines de ces phases sont déjà exécutées et d'autres sont en cours ou à venir. Les phases déjà exécutées sont : la phase préparatoire du recensement, le dénombrement de la population, l'enquête post-censitaire, l'exploitation manuelle des données, le traitement informatique des données.

La phase préparatoire comprend, la mise en place d'un cadre institutionnel, l'élaboration du document de projet, l'élaboration des documents techniques, l'exécution de la cartographie censitaire, la réalisation d'un recensement pilote, la sensibilisation de la population pour le dénombrement et l'impression des documents.

1.1 – CADRE INSTITUTIONNEL

Pour mener à bien une opération aussi complexe que le recensement général de la population et de l'habitation, il a été mis en place, une structure autonome et efficace, ayant pour objectif de conduire à termes, dans les délais prévus, les travaux envisagés. Le décret numéro 2005-394/PRES/PM/MEDEV/MFB/MATD/MD/MS/MEBA du 19 juillet 2005 ainsi que l'arrêté numéro 2006-013/MEDEV/CAB du 25 septembre 2006, ont défini le cadre institutionnel d'organisation et d'exécution du recensement.

Il a été créé un Comité national du recensement (CNR), présidé par le Secrétaire général du Ministère de l'Economie et des Finances, chargé des questions administratives du recensement et un Bureau central du recensement (BCR) présidé par le Directeur général de l'INSD chargé des questions techniques du RGPH.

Le Ministère de l'Economie et des Finances est l'organisme gouvernemental responsable du projet. Il bénéficie au sein du CNR de la collaboration de tous les autres départements ministériels.

Au niveau décentralisé, le Comité national du recensement est représenté par les comités régionaux, provinciaux, communaux et de village du recensement.

Au sein de l'INSD, il a été créé un Comité d'appui technique au BCR (CAT/BCR), placé sous l'autorité du Directeur général de l'INSD. Ce

Comité est la structure d'opérationnalisation des activités du RGPH 2006.

1.2 – DOCUMENT DE PROJET

Un document de projet et de plaidoyer a été rédigé. Le document de projet contient les éléments relatifs au fondement et objectifs du recensement, au processus et chronogramme des activités ainsi qu'au budget de l'opération. Concernant le budget, d'un coût global initial d'environ 6 423 000 000, il est actuellement de 8 576 541 618 de francs CFA. Le tableau ci-dessous présente l'apport de l'Etat ainsi que les contributions de ses différents partenaires au développement.

Tableau 1 : Budget du recensement 2006

Sources de financement	Montant	Pourcentage (%)
Etat	6 546 913 618	76,3
PDSSN (Projet d'appui au développement du système statistique national)	733 628 000	8,6
Système des Nations Unies (UNFPA, PNUD, UNICEF, FAO)	500 000 000	5,8
Grand Duché du Luxembourg	710 000 000	8,3
Royaume du Danemark	86 000 000	1,0
TOTAL	8 576 541 618	100

1.3 – ELABORATION DES DOCUMENTS TECHNIQUES

Dans le cadre de la préparation du RGPH-2006, l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), à travers le Comité d'appui technique au BCR a élaboré un certain nombre de documents techniques et une stratégie de réalisation du recensement.

Pour la cartographie censitaire :

- le manuel du personnel de terrain ;
- les différentes cartes de département et les croquis de ZD utilisés par le personnel du recensement ;
- le questionnaire village.

Pour le dénombrement :

- le questionnaire ménage ordinaire, support principal de la collecte des données ;
- le questionnaire ménage collectif ;
- le questionnaire des ambassades ;
- les différents bordereaux de réception et de transmission des documents ;
- Les tableaux récapitulatifs ;
- le questionnaire de l'enquête post-censitaire ;
- les manuels d'instructions du personnel de terrain à différents niveaux.

Pour la sensibilisation :

- le plan de communication du RGPH ;
- la plaquette ;
- le dépliant ; etc.

Pour l'analyse :

- le guide pour l'élaboration des plans d'analyse et des rapports thématiques d'analyse du 4ème RGPH.

1.4 – CARTOGRAPHIE CENSITAIRE

Pour réussir un Recensement général de la population et de l'habitation dans un pays à cartographie incomplète, il est indispensable de procéder à l'inventaire de tous les sites habités du territoire entier et à leur découpage en zones de dénombrement. Cette opération permet également d'établir une base de sondage fiable pour les investigations futures.

Dans le cadre du quatrième recensement, l'élaboration des cartes censitaires a fait appel à des techniques modernes de cartographie telles que le Système d'information géographique (SIG), le Global positioning system (GPS). Le GPS est un outil de relevé des coordonnées géographiques permettant la production de cartes précises.

La cartographie censitaire a permis d'effectuer le découpage exhaustif du territoire national en unités de dénombrement appelées Zone de dénombrement (ZD) et de mettre à la disposition du personnel du recensement, des cartes et plans à jour nécessaires à chaque niveau d'exécution.

La cartographie a été exécutée sur le terrain de mars à septembre 2006, avec dix (10) équipes de dix (10) personnes chacune. Chaque équipe était composée de : un (1) superviseur, deux (2) contrôleurs, six (6) agents cartographes et un (1) chauffeur. Parallèlement aux travaux de terrain, une équipe de la division cartographie travaillait à Ouagadougou sur la vérification et la mise au net des cartes en provenance du terrain. L'ensemble de ces travaux ont abouti à l'obtention d'environ :

- 15 000 dossiers cartographiques pour les agents recenseurs ;
- 350 cartes de département actualisées ;
- etc.

1.5 – RECENSEMENT PILOTE

Un recensement pilote a été organisé du 19 mai au 4 juin 2006 dans 98 zones de dénombrement choisies de façon raisonnée. Ses objectifs étaient, entre autres, de tester le contenu et le format du questionnaire ménage, le rendement de l'agent recenseur, la cartographie censitaire et la méthodologie élaborée pour le recensement proprement dit.

Les enseignements tirés du recensement pilote, lors d'un atelier d'évaluation ont permis de finaliser le questionnaire et les autres documents techniques ainsi que la méthodologie. Les aménagements ont porté principalement sur les variables et le format du questionnaire. Il a été également arrêté de faire passer le nombre de jours de formation de chaque catégorie du personnel de terrain de 7 à 14 jours et de recruter les agents recenseurs ayant au moins le BEPC.

1.6 – SENSIBILISATION

L'information, la mobilisation et la sensibilisation de la population et des pouvoirs publics autour de l'importance et la nécessité d'une telle opération ont été assurées à travers un programme de publicité contenu dans un plan de communication. Un bureau d'études en communication a été sélectionné par appel d'offre pour mettre en œuvre une stratégie d'information et de sensibilisation. La campagne de sensibilisation a été lancée officiellement le 05 octobre 2006 sous le parrainage du Premier Ministre en présence des Gouverneurs des régions et des partenaires. Plusieurs actions ont été menées dont les principales sont :

1.6.1 - Confection de supports publicitaires

- 17 200 sacs d'agents recenseurs ;
- 455 tee-shirts avec col ;
- 18 500 tee-shirts sans col ;
- 15 000 foulards jaunes ;
- 3 000 foulards rouges ;
- 2 000 foulards blancs ;
- 30 banderoles simples ;
- 60 000 dépliants ;
- 5 000 plaquettes ;
- 4 500 affiches petit format ;
- 45 000 affiches de format 40 cm x 60 cm ;
- 55 affiches de format 4 m x 3 m ;
- 31 000 autocollants 6x3 cm ;
- 250 autocollants format A4.

1.6.2 - Publicité par les médias

- diffusion des spots télévisuels et radiophoniques d'information et de sensibilisation (en français, mooré, dioula et fulfulde) ;
- diffusion de sketch de sensibilisation à la télévision ;
- diffusion des annonces de presse dans les journaux de la place ;
- diffusion des encarts publicitaires dans des journaux de la place.

1.6.3 - Sensibilisation par mégaphone

- Dans certaines zones, la sensibilisation a été faite par la criée au mégaphone.

1.6.4 - Rencontres d'information

- tournées de sensibilisation du cabinet chargé de la communication dans les treize (13) chefs-lieux de région à la rencontre des comités régionaux du RGPH ;
- visites d'information et de sensibilisation du Ministre de l'économie et du développement aux autorités religieuses et coutumières de la ville de Ouagadougou avant le dénombrement ;
- tournées des membres du Gouvernement et des membres du CNR dans les régions du pays pendant le dénombrement ;
- tournées de supervision des Gouverneurs, Hauts Commissaires, Préfets et Maires.

1.7 – IMPRESSION DES DOCUMENTS

Pour réaliser le dénombrement de la population, plusieurs documents ont été imprimés soit pour la formation du personnel de terrain, soit pour le dénombrement. Ces documents vont du questionnaire, principal outil de la collecte, aux manuels (manuel de l'agent recenseur, manuel du contrôleur, manuel du formateur, etc.) en passant par les fiches et les bordereaux. Les documents ayant fait l'objet d'une grande reproduction sont le questionnaire ménage ordinaire, le manuel de l'agent recenseur, le manuel du formateur, la fiche de numérotation, etc.

II – DENOMBREMENT DE LA POPULATION

Le dénombrement de la population comporte la formation du personnel de terrain et le recensement général des habitants et des habitations.

2.1 – FORMATION DU PERSONNEL DE TERRAIN

Selon les principes d'un recensement général de la population, le personnel intervenant sur le terrain doit être formé pour accomplir correctement sa tâche. Dans le cas du quatrième Recensement général de la population et de l'habitation du Burkina Faso, la formation a été organisée à trois niveaux : au premier niveau étaient formés les délégués régionaux et les cadres du BCR, au deuxième niveau, ce fut le tour des

Délégués provinciaux et des délégués communaux. Ces derniers ont organisé et assuré au troisième niveau la formation des agents recenseurs parmi lesquels les meilleurs ont été retenus comme des contrôleurs. Chaque formation a duré deux semaines.

2.2 – DENOMBREMENT

L'unité issue du découpage des travaux cartographiques censitaires est la zone de dénombrement (ZD). C'est la portion du territoire attribuée à un agent recenseur. La taille de chaque zone de dénombrement varie de 800 à 1200 habitants. Un ensemble d'environ 5 ZD constitue une zone de contrôle (ZC). Celle-ci est placée sous la supervision d'un contrôleur. Pour faciliter le contrôle et la supervision des travaux de terrain, chaque ordre du découpage administratif a été confié à une catégorie de personnel composé de :

- Délégués Régionaux (13) ;
- Délégués Provinciaux (48) ;
- Délégués Communaux (557) ;
- Contrôleurs de Zones (2 900) ;
- Agents Recenseurs (15 000) ;

soit un total d'environ 20 000 personnes. En outre, des guides ont souvent accompagné pour le dénombrement dans certaines zones.

La supervision des travaux de formation et du dénombrement a été assurée à quatre (04) niveaux :

- au premier niveau, des Directeurs régionaux de l'économie et du développement (DRED et DR INSD), dans le rôle de délégués régionaux ont organisé et assuré la formation des délégués provinciaux et communaux avec l'appui des cadres du BCR. En outre, ils ont supervisé la formation des agents recenseurs et coordonné le dénombrement de la population ;
- au deuxième niveau, les cadres du Bureau central du recensement, complétés par des directeurs provinciaux du MEDEV ont été désignés délégués provinciaux pendant toute la durée de cette phase. A ce titre, leurs tâches consistaient à :
 - organiser et assurer le suivi des opérations de collecte des données dans la province ;
 - assurer la formation des délégués communaux ;

- superviser la formation des agents recenseurs ;
 - recevoir et distribuer le matériel de travail aux délégués communaux ;
 - contrôler le travail des délégués communaux, contrôleurs et agents recenseurs ;
 - s'assurer de la couverture complète du recensement dans la province.
- au troisième niveau, les délégués communaux ont eu pour tâches de :
- former les agents recenseurs et les contrôleurs ;
 - recevoir et distribuer le matériel de travail aux contrôleurs ;
 - superviser et contrôler le travail des contrôleurs et des agents recenseurs ;
 - s'assurer de la couverture complète du dénombrement au niveau de la commune.
- le quatrième niveau de supervision est confié aux contrôleurs de zones. Ils ont eu pour tâches d'assurer le contrôle et le suivi des activités au niveau de leur zone de contrôle et veiller à l'application des procédures de collecte conformément aux instructions du Bureau central du recensement enseignées pendant la formation.

III – ENQUETE POST-CENSITAIRE

Prévue dans la méthodologie du recensement pour évaluer la couverture du dénombrement et la qualité des informations collectées, une enquête post censitaire a été organisée après le dénombrement. La collecte sur le terrain a été réalisée du 10 au 24 mars 2007 dans 120 zones de dénombrement. L'échantillon a été choisi de façon aléatoire dans trois strates (Ville de Ouagadougou, autres villes du pays, milieu rural). La supervision des travaux de terrain était assurée par seize (16) cadres du BCR.

IV – TRAITEMENT DES DONNEES

Le traitement proprement dit a été précédé de la centralisation des outils de collecte à Ouagadougou. En effet, à la fin du dénombrement, l'acheminement du matériel de terrain des provinces vers Ouagadougou s'est opéré avec l'appui du Ministère de la défense selon des axes

définis par le BCR. Tous les questionnaires, fiches et les divers bordereaux venus du terrain ont été stockés et archivés au Centre International de Conférences de Ouaga 2000 où une salle a été aménagée à cet effet. Le traitement des données a été fait en deux phases : le traitement manuel et le traitement informatique.

4.1 – TRAITEMENT MANUEL

Le dépouillement manuel a consisté en la saisie sur micro-ordinateurs des fiches récapitulatives (TR1) remplies par les agents recenseurs à la fin du dénombrement. Pour permettre la publication rapide des résultats préliminaires, il a été demandé aux agents recenseurs de faire le récapitulatif de leur travail sur une fiche conçue à cet effet.

La saisie de ces informations a permis de vérifier l'exactitude des calculs effectués par les agents de terrain. Les résultats ont été ensuite présentés sous forme de tableaux.

4.2 – TRAITEMENT INFORMATIQUE DES DONNEES

Le traitement informatique des données s'est déroulé en trois étapes : codification, saisie et exploitation.

4.2.1 – Codification

La codification a consisté à transcrire par des symboles ou codes adaptés au traitement informatique, les informations recueillies littéralement par l'agent recenseur. Cette activité a mobilisé environ 200 personnes pendant une période de huit mois et demi (8,5 mois).

4.2.2 – Saisie

Cette opération qui a mobilisé 210 personnes pour une période de neuf (9) mois a consisté à saisir dans les micro-ordinateurs les codes inscrits par les agents de codification.

4.2.3 – Exploitation des données

Les données saisies ont été concaténées (rassemblées) et apurées. L'apurement a consisté à nettoyer la base. Le fichier apuré a servi à la production des tableaux sur la base du plan de tabulation établi par le BCR.

V – PHASES EN COURS ET A VENIR DU RGPH

Les phases en cours et à venir du recensement sont : l'analyse thématique des résultats et la publication et dissémination des résultats.

5.1 – ANALYSE THEMATIQUE DES RESULTATS

Les résultats définitifs feront l'objet d'analyse à travers seize thèmes. A ce propos, des plans d'analyse ont été élaborés en janvier 2008 et évalués au mois de juillet 2008. L'objectif des plans d'analyse est de faciliter et d'accélérer la production des rapports d'analyse une fois que les résultats définitifs sont disponibles.

Par ailleurs, des monographies régionales pour chacune des treize régions administratives, ainsi que pour les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso seront produites.

5.2 – PUBLICATION ET DISSEMINATION DES RESULTATS

La dernière étape du recensement, et non la moindre, est la publication et la dissémination des résultats obtenus. Pour ce faire, les tableaux issus du traitement informatique, les rapports d'analyse thématique, ainsi que d'autres produits du RGPH seront publiés et diffusés sous forme de : données brutes, proportions et indicateurs spécifiques.

L'un des objectifs du recensement étant de rendre disponibles des données démographiques afin de les intégrer dans le processus de gestion de l'économie et du développement. De ce fait, ces données doivent être accessibles à tous les acteurs au développement ; d'où la nécessité de les disséminer et diffuser le plus largement possible.

VI - PRESENTATION DES RESULTATS DEFINITIFS

Après l'exploitation des informations telle que décrite plus haut, des tableaux statistiques ont été produits et des indicateurs calculés. Ces indicateurs accompagnés de quelques tableaux et graphiques commentés constituent la suite du présent document.

6.1 - ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

6.1.1 - Volume de la population : une population en pleine croissance et à majorité féminine

A la date du dénombrement, la population du Burkina Faso s'établit à 14 017 262 habitants composés de 6 768 739 hommes et de 7 248 523 femmes, soit 93 hommes pour 100 femmes. Les femmes représentent 51,7% de la population globale contre 48,3% d'hommes. La supériorité numérique des femmes n'est pas une particularité du RGPH-2006. En effet, aussi bien en 1985 qu'en 1996, les femmes représentaient plus de la moitié de la population, soit respectivement 51,9% et 51,8% de l'ensemble. La grande majorité de la population burkinabè, 10 835 295 habitants, soit 77,3 % réside en milieu rural contre 22,7 % en milieu urbain.

Entre 1996 et 2006, la population du Burkina a connu un accroissement annuel moyen de 3,1 % contre 2,4 % entre 1985 et 1996 et 2,7 % entre 1975 et 1985.

Tableau 2 : Répartition de la population résidente par milieu de Résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Sexe		
	Homme	Femme	Total
Urbain	1 588 895	1 593 072	3 181 967
Rural	5 179 844	5 655 451	10 835 295
Total	6 768 739	7 248 523	14 017 262

6.1.2 – Répartition spatiale de la population : Inégalité régionale et pression démographique de plus en plus forte de façon générale

La répartition géographique de la population présente des inégalités selon les régions administratives. En effet, la région du Centre qui abrite la capitale administrative du pays (ouagadougou) renferme 12,3 % de l'ensemble de la population. Elle est suivie des régions des Hauts-Bassins (10,5 %) et de la Boucle du Mouhoun (10,3 %). En revanche, la région des Cascades est la moins peuplée (3,8 %), suivie dans l'ordre

croissant des régions du Sud-Ouest et du Centre-Sud avec respectivement 4,4 % et 4,6 % de la population du Burkina Faso.

En effet, le rapport de masculinité qui symbolise le nombre d'hommes pour 100 femmes illustre cette inégale répartition de la population selon le sexe : on compte 93 hommes pour 100 femmes. Par rapport aux unités administratives, seules les régions du Centre et du Sahel présentent une situation où les hommes et les femmes sont en nombre sensiblement égal. Les autres régions enregistrent un déficit d'hommes. Ce déficit est plus prononcé au Centre-Ouest avec un rapport de masculinité de 85,5, au Plateau Central (87,3), au Centre-Est (87,8) et au Nord (87,9).

Tableau 3 : Répartition de la population résidente par région administrative selon le sexe

Région de résidence	Sexe			% par rapport à la population totale	Nombre d'hommes pour 100 femmes
	Homme	Femme	Total		
Centre	867 010	860 380	1 727 390	12,3	101
Hauts-Bassins	726 229	743 375	1 469 604	10,5	98
Boucle du Mouhoun	714 342	728 407	1 442 749	10,3	98
Est	594 868	617 416	1 212 284	8,6	96
Centre-Nord	565 986	636 039	1 202 025	8,6	89
Centre-Ouest	546 825	639 741	1 186 566	8,5	85
Nord	554 692	631 104	1 185 796	8,5	88
Centre-Est	529 333	602 683	1 132 016	8,1	88
Sahel	481 375	487 067	968 442	6,9	99
Plateau Central	324 588	371 784	696 372	5,0	87
Centre-Sud	302 859	338 584	641 443	4,6	89
Sud-Ouest	299 264	321 503	620 767	4,4	93
Cascades	261 368	270 440	531 808	3,8	97
Ensemble Burkina Faso	6 768 739	7 248 523	14 017 262	100,0	93

De 1975 à 2006, la densité de la population est passée de 20,8 habitants au Km² à 51,8 habitants au Km². Dans l'intervalle, elle était successivement de 29,4 en 1985 et 38,1 en 1996. Cette densité est

inégalement répartie selon la région. En effet, la région du Centre dans laquelle se trouve la ville de Ouagadougou se caractérise par une densité exceptionnellement importante (615 habitants au km²), tandis que la région de l'Est enregistre la densité la plus faible (26,0 habitants au km²).

6.1.3 - Population urbaine : Près de la moitié des citoyens vivent à Ouagadougou

La population urbaine est celle qui réside en ville¹. Les résultats du recensement de 2006 indiquent que 22,7 % de la population, soit, 3 181 967 habitants vivent en ville. Selon le sexe, on dénombre respectivement 23,5 % et 22 % d'hommes et de femmes vivant en milieu urbain. Cette population urbaine est inégalement répartie selon les villes. Ainsi, sur les 49 villes² que compte le Burkina Faso, les 10 premières les plus peuplées regroupent 2 442 565 habitants, soit 76,8 % de la population urbaine. Notons que 46,4 % de la population urbaine du pays vivent à Ouagadougou.

Le niveau d'urbanisation des régions est également très varié ; la région du Centre affiche le plus fort taux d'urbanisation (85,4 %), soit 1 475 223 habitants. Elle est suivie de loin par la région des Hauts Bassin qui compte 489 967 citoyens, soit 37,6 % de sa population totale. Les régions les moins urbanisées sont l'Est et le Sahel avec respectivement 6,6 % et 6,7 % de taux d'urbanisation.

¹ Sont considérés comme ville, les 45 chefs-lieux de Provinces et 4 villes moyennes que sont : Bittou, Niangoloko, Garango et Pouytenga (selon le MATD)

Tableau 4 : répartition de la population des dix principales villes du Burkina Faso selon le sexe par ordre d'importance démographique

Ville	Sexe		
	Homme	Femme	Total
Ouagadougou	745 289	729 934	1 475 223
Bobo-Dioulasso	244 136	245 831	489 967
Koudougou	42 803	45 381	88 184
Banfora	38 399	37 518	75 917
Ouahigouya	36 370	36 783	73 153
Pouytenga	29 282	31 336	60 618
Kaya	26 989	27 376	54 365
Tenkodogo	21 476	23 015	44 491
Fada N'gourma	21 220	20 565	41 785
Dédougou	19 295	19 567	38 862
Total	1 225 259	1 217 306	2 442 565

6.1.4 - Structure par sexe et âge : une grande majorité de jeunes, la moitié de la population a moins de 15,5 ans

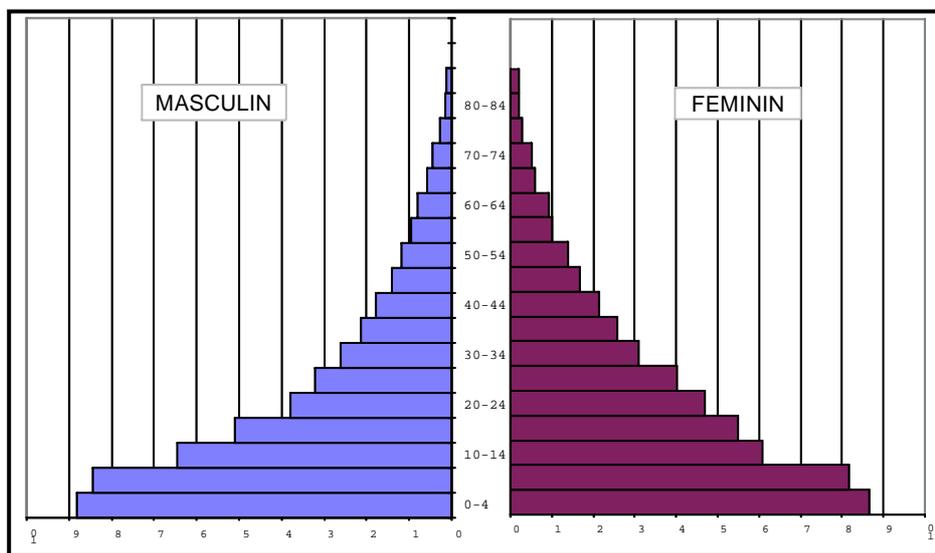
La répartition des résidents par groupe d'âges quinquennaux révèle l'importance de la population des jeunes. En effet, les personnes de moins de 20 ans représentent 57,0 % de la population. L'âge moyen de 21,8 ans et l'âge médian de 15,5 ans attestent la jeunesse de la population. Les rapports de masculinité par groupe d'âges indiquent qu'avant 15 ans, il y a plus d'hommes que de femmes, tandis qu'au-delà de 15 ans, c'est l'inverse qui s'observe.

La pyramide des âges (Graphique 1), représentation graphique de la structure par sexe selon l'âge, présente une base large et un rétrécissement progressif vers un sommet effilé. C'est le signe d'une forte fécondité et d'une mortalité encore élevée. Cette mortalité affecte plus les hommes que les femmes.

Tableau 5 : Répartition de la population résidente par groupe d'âges quinquennaux selon le sexe

Groupe d'âges	Sexe			Nombre d'hommes pour 100 femmes
	Homme	Femme	Total	
0-4	1 230 610	1 206 303	2 436 913	102
5-9	1 176 473	1 139 237	2 315 710	103
10-14	900 103	846 485	1 746 588	106
15-19	710 323	764 962	1 475 285	93
20-24	530 425	654 953	1 185 378	81
25-29	448 431	560 854	1 009 285	80
30-34	363 408	431 412	794 820	84
35-39	298 236	358 588	656 824	83
40-44	250 143	299 144	549 287	84
45-49	195 016	232 723	427 739	84
50-54	166 281	192 529	358 810	86
55-59	132 254	141 309	273 563	94
60-64	111 176	127 786	238 962	87
65-69	80 542	83 067	163 609	97
70-74	63 727	72 555	136 282	88
75-79	37 186	39 927	77 113	93
80-84	21 791	28 526	50 317	76
85 +	18 852	27 438	46 290	69
Total	6 768 739	7 248 523	14 017 262	93

Graphique 1 : Pyramide par groupe d'âges quinquennaux de la population résidente du Burkina Faso



6.2 - SCOLARISATION ET NIVEAU D'INSTRUCTION

6.2.1 – Scolarisation

La population scolaire est l'ensemble des personnes qui fréquentent un établissement d'enseignement général ou technique au cours d'une année scolaire donnée.

Les informations collectées au RGPH-2006 qui permettent de calculer le taux brut de scolarisation et le taux net de scolarisation se rapportent à l'année 2006-2007.

Le taux brut de scolarisation est le rapport entre la population scolaire d'un niveau d'enseignement donné et la population qui d'après les règlements nationaux devrait être scolarisée à ce niveau d'enseignement.

Quant au taux net de scolarisation, il est le rapport entre la population scolaire d'âge réglementaire d'un niveau d'enseignement donné et la population qui d'après les règlements nationaux devrait être scolarisée à ce niveau d'enseignement.

Les tranches d'âges correspondant aux différents niveaux d'enseignement sont les suivantes :

- 6-12 ans pour le primaire
- 13-16 ans pour le secondaire 1er cycle
- 17-19 ans pour le secondaire 2nd cycle
- 13-19 ans pour le secondaire
- 20-29 ans pour le supérieur

Tableau 6 : Taux brut et taux net de scolarisation au primaire (6-12 ans) par sexe selon le milieu de résidence (%)

Sexe	Taux brut			Taux net		
	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural
Garçon	56,8	100,4	47,4	52,0	90,9	43,6
Fille	48,4	92,0	38,1	44,7	83,2	35,5
Total	52,7	96,1	42,9	48,4	87,0	39,7

Au primaire, le taux brut de scolarisation des enfants de 6-12 ans en 2006 est de 52,7 % avec 56,8 % pour les enfants de sexe masculin et

48,4 % pour ceux de sexe féminin. Comme on s'y attendait, il est plus élevé en milieu urbain (96,1 %) quel que soit le sexe, qu'en milieu rural (42,9 %). Pour ce qui est du taux net, il est de 48,4 % au niveau national, 52 % chez les garçons et de 44,7 % chez les filles. A ce niveau, on observe également les mêmes tendances qu'au niveau du taux brut.

Tableau 7 : Taux brut et taux net de scolarisation au secondaire (%) par sexe selon le milieu de résidence

Sexe	Taux brut			Taux net		
	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural
Garçon	25,3	66,5	11,2	18,3	45,7	9,0
Fille	18,3	50,1	6,2	13,3	35,1	4,9
Total	21,8	57,8	8,7	15,8	40,1	7,0

Au niveau du secondaire, le taux brut de scolarisation est de 21,8 %. Il est plus élevé chez les hommes (25,3 %) que chez les femmes (18,3 %) et six fois plus élevé en milieu urbain (57,8 %) qu'en milieu rural (8,7 %).

Malgré les efforts, le taux net de scolarisation au secondaire reste encore faible (15,8 %). Le milieu urbain enregistre un taux plus élevé (40,1 %) que le milieu rural (7,0 %) et les garçons sont mieux lotis (18,3 %) que les filles (13,3 %).

L'enseignement supérieur est peu fréquenté par rapport aux autres degrés. En effet, le taux brut de scolarisation à ce niveau est 2,6 %. Cette situation est encore en défaveur des filles (1,8 % chez les filles contre 3,5 % chez les garçons). Quant au taux net, il n'est que de 2,0 % pour l'ensemble des deux sexes.

6.2.2 – Niveau d'instruction

Le niveau d'instruction correspond à la classe en cours de fréquentation ou la dernière classe suivie pour ceux qui ne fréquentent plus.

Au Burkina Faso, plus de 70 % de la population de 7 ans ou plus n'ont aucun niveau d'instruction, 20,1 % ont le niveau primaire, 8,1 % le niveau secondaire et 1,1 % le niveau supérieur. Cette situation nationale varie selon le sexe et le milieu de résidence. En effet, le niveau d'instruction est plus élevé chez les hommes que chez les femmes et meilleur en milieu urbain qu'en zone rurale comme il apparaît dans le tableau 7.

Tableau 8 : Niveau d'instruction de la population de 7 ans ou plus selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	Ensemble			Urbain			Rural		
	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme
Sans niveau	70,7	64,5	76,2	40,1	33,9	46,1	80,6	75,1	85,5
Primaire	20,1	23,8	16,7	31,5	33,1	30,0	16,3	20,5	12,6
Secondaire 1 ^{er} cycle	6,1	7,4	5,0	17,7	19,2	16,1	2,4	3,3	1,6
Secondaire 2 nd cycle	2,0	2,7	1,4	6,7	8,3	5,1	0,5	0,8	0,3
Supérieur	1,1	1,6	0,7	4,1	5,6	2,6	0,1	0,2	0,1

6.3 – FECONDITE : PLUS DE 6 ENFANTS PAR FEMME EN MOYENNE

La fécondité désigne la survenance des naissances au sein des femmes en âge de procréer c'est-à-dire celles âgées de 15-49 ans. Le RGPH-2006 a enregistré les enfants nés vivants, les enfants encore en vie et les naissances des 12 derniers mois avant le dénombrement par année d'âge ou groupe d'âges des mères. L'ensemble des indicateurs sur la fécondité et la natalité est calculé à partir de ces informations.

6.3.1 Natalité

La natalité désigne la fréquence des naissances vivantes au sein de la population au cours d'une année. Le niveau de la natalité est saisi à partir du taux brut de natalité (TBN) ; ce taux est égal au nombre moyen de naissances vivantes annuelles pour mille habitants.

En 2006, le taux brut de natalité est de 46 ‰ pour l'ensemble du Burkina Faso, 38 ‰ en milieu urbain et 48 ‰ en milieu rural.

6.3.2 Nombre moyen d'enfants par femme

Les indicateurs de la fécondité sont calculés chez les femmes âgées de 15-49 ans. Au RGPH-2006, l'indice synthétique de fécondité (ISF) ou le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme est de 6,2 au niveau national et varie de 4,6 en milieu urbain à 6,7 en milieu rural.

6.4 - MIGRATION

Est considérée comme migration tout déplacement d'un individu d'une entité administrative (la commune étant la plus petite entité considérée) vers une autre pour un séjour d'au moins six mois ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six mois.

6.4.1 - Migration interne

Il s'agit de tous les déplacements qui sont effectués entre les entités administratives du pays et ayant occasionné un séjour au lieu d'arrivée d'une durée d'au moins six mois (ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six mois).

Sur une population de 14 017 262, l'on dénombre 1 505 078 personnes nées hors de leur région de résidence au moment du recensement de 2006, soit une proportion de 10,7 %. Ces échanges entre régions sont bénéfiques à certaines régions au détriment d'autres. C'est ainsi que les régions du Centre, des Hauts-Bassins, du Centre-Nord et des Cascades ont reçu plus d'individus qu'elles n'en perdent. A l'opposé, les régions du Nord et du Plateau Central ont des soldes migratoires négatifs.

Au cours des 12 mois précédant le recensement de 2006, la situation des échanges migratoires entre régions administratives se présente comme il est décrit dans le tableau 8.

Tableau 9 : Migration interne durée de vie entre régions

Régions	Non migrants	Entrants	Sortants	Solde migratoire
Boucle du Mouhoun	1 278 474	104 198	141 458	-37 260
Cascades	405 389	89 320	40 080	49 240
Centre	1 082 458	481 773	92 131	389 642
Centre – Est	1 023 369	54 474	86 659	-32 185
Centre-Nord	920 108	185 287	133 975	51 312
Centre-Ouest	1 014 536	95 542	142 419	-46 877
Centre-Sud	572 030	46 357	137 821	-91 464
Est	1 131 642	57 554	101 755	-44 201
Hauts-Bassins	1 124 356	243 488	123 642	119 846
Nord	1 087 949	36 813	246 418	-209 605
Plateau Central	628 031	44 720	154 685	-109 965
Sahel	928 408	24 618	53 510	-28 892
Sud-Ouest	546 217	40 934	50 525	-9 591

6.4.2 - Migration internationale

La migration internationale concerne tous les échanges migratoires entre le Burkina Faso et le reste du monde. L'émigration regroupe les sorties du territoire national vers l'étranger tandis que l'immigration concerne les entrées dans le pays.

Les personnes nées hors du Burkina Faso sont, toute nationalité confondue, au nombre de 613 662 selon les données du RGPH-2006 contre 430 026 en 1996. Il en découle que 4,4 % de la population vivant au Burkina Faso sont nés à l'étranger. Dans cette population, 80,8 % sont nés en Côte d'Ivoire, 6,5 % au Mali, 4,8 %, au Ghana et 2,3 % au Togo. Les données du RGPH-1996 ont également montré que la Côte d'Ivoire, le Mali, le Ghana et le Niger sont les principaux pays de naissance des immigrants vivant au Burkina Faso.

Tableau 10 : Répartition de la population née à l'étranger par pays de naissance.

Pays de naissance	Population	
	Effectif	%
Côte-d'Ivoire	495 932	80,8
Mali	40 181	6,5
Ghana	29 545	4,8
Togo	14 116	2,3
Niger	11 699	1,9
Nigeria	4 465	0,7
Bénin	3 832	0,6
Autres pays CEDEAO	4 969	0,8
Pays d'Afrique Centrale	3 837	0,6
Autres pays Africains	993	0,2
Autres Continents	4 093	0,7
TOTAL	613 662	100

En prenant en compte la nationalité de cette population, il ressort que ce sont 4,1 % (574 488) des Burkinabè qui sont nés à l'étranger.

6.5 – ACTIVITE ECONOMIQUE

L'activité économique est le travail exercé par une personne dans le but de produire ou de participer à la production des biens et des services économiques. La personne qui exerce une activité économique perçoit généralement en contrepartie de son activité une rémunération en espèce ou en nature.

Les indicateurs calculés se basent sur les personnes résidentes de 15 ans ou plus.

6.5.1 - Population active

Sur une population résidente de 14 017 262 dénombrée en 2006, la population en âge de travailler (15 ans ou plus) au Burkina Faso, est de 7 443 564 habitants soit 53,1 % de la population résidente. Cette population en âge de travailler se compose des actifs et des inactifs. Les actifs au nombre de 5 412 102 personnes se composent de 54,7 % d'hommes et de 45,3 % de femmes, soit un rapport de masculinité de 120. Seulement 20,2 % de cette population active résident en milieu urbain. Quel que soit le sexe considéré, l'effectif de la population active est plus important aux jeunes âges. .

Tableau 11 : Répartition de la population de 15 ans ou plus par catégorie d'actifs selon le sexe et le milieu de résidence

Catégorie d'actifs	Total	Sexe		Milieu de résidence	
		Masculin	Féminin	Urbain	Rural
Population active occupée	5 285 860	2 872 961	2 412 899	1 011 379	4 274 481
Population au chômage	126 242	85 442	40 800	102 159	24 083
Population active	5 412 102	2 958 403	2 453 699	1 113 538	4 274 481
Population en âge de travailler	7 443 564	3 427 791	4 015 773	1 973 464	5 470 100
Age moyen	35,0	35,5	34,3	34,5	35,1
Age médian	30,6	31,1	30,0	31,3	31,1

6.5.2 - Population active occupée

La population active occupée de 15 ans ou plus est de 5 285 860. Les hommes comptent plus d'actifs occupés (54,3 %) que les femmes (45,7%). La part des actifs occupés du milieu rural représente 81,2 % de l'effectif total d'actifs occupés, contre 18,8 % en milieu urbain.

Au regard de la structure de la population active occupée, nous pouvons dire qu'elle est jeune à l'image de la population de l'ensemble du pays. Les effectifs les plus élevés sont autour des tranches d'âges 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans avec des chiffres respectifs de 887092, 800507, 750484.

Le secteur primaire absorbe l'essentiel des actifs occupés (80,4 %) contre 16 % pour le secteur tertiaire et seulement 3,6 % pour le secteur secondaire. Le secteur primaire reste donc le principal pourvoyeur d'emplois au Burkina.

La répartition des actifs occupés selon le statut d'occupation indique un poids prépondérant de la catégorie « aides familiales » (46,9 %) suivie des indépendants 44,5 %. Les salariés ne représentent qu'une faible proportion, soit 6,1 % des actifs occupés.

6.5.3 - Population au chômage

Au Burkina Faso, la population au chômage dénombrée lors du RGPH-2006 est de 126 242 personnes soit un taux de chômage de 2,3 %. Les hommes (2,9 %) sont plus touchés par le chômage que les femmes (1,7 %). En considérant le milieu de résidence, ce phénomène est plus important en milieu urbain (9,2 %) qu'en milieu rural (0,6 %).

6.5.4 - Population inactive

Sur un ensemble de 2 031 462 personnes inactives, 1 120 515 sont de personnes occupées au foyer, soit une proportion de 55,2 % ; viennent ensuite, les élèves/étudiants (21,7 %) et les autres inactifs (21,4 %). Parmi les inactifs, les rentiers sont les moins représentés (0,4 %). En considérant le sexe, 70,3 % des inactifs de sexe féminin sont constitués de femmes au foyer, tandis que chez les hommes, ce sont les élèves/étudiants avec une proportion de 54,4 % qui constituent la majorité des inactifs. Quel que soit le milieu de résidence, la catégorie dominante d'inactive est celle des personnes occupées au foyer avec 45,8 % en milieu urbain contre 62 % en milieu rural.

Tableau 12 : Répartition de la population inactive par catégories d'inactifs selon le sexe et le milieu de résidence

Catégorie d'inactifs	Ensemble		Sexe		Milieu de résidence	
	Effectif	%	Masculin	Féminin	Urbain	Rural
Retraités	27 946	1,4	23 864	4 082	22 812	5 134
Occupés au foyer	1 120 515	55,2	21 694	1 098 821	394 206	726 309
Elèves/étudiants	440 366	21,7	255 500	184 866	310 283	130 083
Rentiers	7 665	0,4	4 713	2 952	4 150	3 515
Autres inactifs	434 970	21,4	163 617	271 353	128 475	306 495
Total	2 031 462	100	469 388	1 562 074	859 926	1 171 536

6.6 – STRUCTURATION DES TABLEAUX

Les résultats ci-dessous sont présentés à travers trois tableaux. Le premier fournit la répartition de la population par région administrative et par milieu de résidence selon le sexe. Le deuxième donne les mêmes informations par province, tandis que le troisième renseigne sur les effectifs de population par commune selon le sexe.

Tableau 13: Répartition de la population résidente par région et milieu de résidence selon le sexe

REGION	Ménage	POPULATION RESIDANTE			
		Total	Masculin	Féminin	Nombre d'hommes pour 100 femmes
ENSEMBLE BURKINA FASO					
Total	2 360 126	14 017 262	6 768 739	7 248 523	93
Urbain	634 161	3 181 967	1 588 895	1 593 072	100
Rural	1 725 965	10 835 295	5 179 844	5 655 451	92
BOUCLE DU MOUHOUN					
Total	247 300	1 442 749	714 342	728 407	98
Urbain	23 244	121 923	60 990	60 933	100
Rural	224 056	1 320 826	653 352	667 474	98
CASCADES					
Total	87 202	531 808	261 368	270 440	97
Urbain	20 469	102 412	51 743	50 669	102
Rural	66 733	429 396	209 625	219 771	95
CENTRE					
Total	353 941	1 727 390	867 010	860 380	101
Urbain	308 380	1 475 839	745 616	730 223	102
Rural	45 561	251 551	121 394	130 157	93
CENTRE-EST					
Total	186 732	1 132 016	529 333	602 683	88
Urbain	37 522	198 496	94 911	103 585	92
Rural	149 210	933 520	434 422	499 098	87
CENTRE-NORD					
Total	178 350	1 202 025	565 986	636 039	89
Urbain	18 011	97 462	48 235	49 227	98
Rural	160 339	1 104 563	517 751	586 812	88
CENTRE-OUEST					
Total	173 459	1 186 566	546 825	639 741	85
Urbain	28 501	156 095	76 141	79 954	95
Rural	144 958	1 030 471	470 684	559 787	84

REGION	Ménage	POPULATION RESIDANTE			
		Total	Masculin	Féminin	Nombre d'hommes pour 100 femmes
CENTRE-SUD					
Total	105 516	641 443	302 859	338 584	89
Urbain	13 446	67 640	32 762	34 878	94
Rural	92 070	573 803	270 097	303 706	89
EST					
Total	192 664	1 212 284	594 868	617 416	96
Urbain	15 602	79 715	40 723	38 992	104
Rural	177 062	1 132 569	554 145	578 424	96
HAUTS-BASSINS					
Total	258 636	1 469 604	726 229	743 375	98
Urbain	106 437	552 781	275 789	276 992	100
Rural	152 199	916 823	450 440	466 383	97
NORD					
Total	183 134	1 185 796	554 692	631 104	88
Urbain	25 595	139 585	68 241	71 344	96
Rural	157 539	1 046 211	486 451	559 760	87
PLATEAU CENTRAL					
Total	106 569	696 372	324 588	371 784	87
Urbain	10 173	54 949	26 122	28 827	91
Rural	96 396	641 423	298 466	342 957	87
SAHEL					
Total	182 769	968 442	481 375	487 067	99
Urbain	12 739	64 856	32 573	32 283	101
Rural	170 030	903 586	448 802	454 784	99
SUD-OUEST					
Total	103 854	620 767	299 264	321 503	93
Urbain	14 042	70 214	35 049	35 165	100
Rural	89 812	550 553	264 215	286 338	92

Tableau 14 : Répartition de la population résidente par province et milieu de résidence selon le sexe

PROVINCE	Ménage	POPULATION RESIDANTE			
		Total	Masculin	Féminin	Nombre d'hommes pour 100 femmes
REGION:BOUCLE DU MOUHOUN					
BALE					
Total	39 353	213 423	105 582	107 841	98
Urbain	2 788	14 594	7 344	7 250	101
Rural	36 565	198 829	98 238	100 591	98
BANWA					
Total	44 556	269 375	132 052	137 323	96
Urbain	3 221	16 850	8 557	8 293	103
Rural	41 335	252 525	123 495	129 030	96
KOSSI					
Total	51 365	278 546	138 459	140 087	99
Urbain	4 119	22 166	11 245	10 921	103
Rural	47 246	256 380	127 214	129 166	98
MOUHOUN					
Total	50 932	297 350	148 089	149 261	99
Urbain	7 760	38 862	19 295	19 567	99
Rural	43 172	258 488	128 794	129 694	99
NAYALA					
Total	25 654	163 433	81 208	82 225	99
Urbain	2 247	12 401	6 155	6 246	99
Rural	23 407	151 032	75 053	75 979	99
SOUROU					
Total	35 440	220 622	108 952	111 670	98
Urbain	3 109	17 050	8 394	8 656	97
Rural	32 331	203 572	100 558	103 014	98
REGION : CASCADES					
COMOE					
Total	67 732	407 528	201 453	206 075	98
Urbain	19 677	98 227	49 652	48 575	102
Rural	48 055	309 301	151 801	157 500	96

PROVINCE	Ménage	POPULATION RESIDANTE			
		Total	Masculin	Féminin	Nombre d'hommes pour 100 femmes
LERABA					
Total	19 470	124 280	59 915	64 365	93
Urbain	792	4 185	2 091	2 094	100
Rural	18 678	120 095	57 824	62 271	93
REGION : CENTRE					
KADIOGO					
Total	353 941	1 727 390	867 010	860 380	101
Urbain	308 380	1 475 839	745 616	730 223	102
Rural	45 561	251 551	121 394	130 157	93
REGION : CENTRE-EST					
BOULGOU					
Total	89 984	543 570	250 908	292 662	86
Urbain	18 680	99 624	47 077	52 547	90
Rural	71 304	443 946	203 831	240 115	85
KOULPELOGO					
Total	41 930	258 667	125 276	133 391	94
Urbain	1 937	10 103	4 991	5 112	98
Rural	39 993	248 564	120 285	128 279	94
KOURITENGA					
Total	54 818	329 779	153 149	176 630	87
Urbain	16 905	88 769	42 843	45 926	93
Rural	37 913	241 010	110 306	130 704	84
REGION : CENTRE- NORD					
BAM					
Total	41 453	275 191	130 228	144 963	90
Urbain	4 480	25 172	12 525	12 647	99
Rural	36 973	250 019	117 703	132 316	89

PROVINCE	Ménage	POPULATION RESIDANTE			
		Total	Masculin	Féminin	Nombre d'hommes pour 100 femmes
NAMENTENGA					
Total	49 247	328 820	157 079	171 741	91
Urbain	3 025	17 925	8 721	9 204	95
Rural	46 222	310 895	148 358	162 537	91
SANMATENGA					
Total	87 650	598 014	278 679	319 335	87
Urbain	10 506	54 365	26 989	27 376	99
Rural	77 144	543 649	251 690	291 959	86
REGION : CENTRE-OUEST					
BOULKIEMDE					
Total	71 630	505 206	223 195	282 011	79
Urbain	16 646	88 184	42 803	45 381	94
Rural	54 984	417 022	180 392	236 630	76
SANGUIE					
Total	42 379	297 036	137 548	159 488	86
Urbain	4 878	28 694	13 894	14 800	94
Rural	37 501	268 342	123 654	144 688	85
SISSILI					
Total	33 080	208 409	101 297	107 112	95
Urbain	4 749	26 779	13 299	13 480	99
Rural	28 331	181 630	87 998	93 632	94
ZIRO					
Total	26 370	175 915	84 785	91 130	93
Urbain	2 228	12 438	6 145	6 293	98
Rural	24 142	163 477	78 640	84 837	93
REGION : CENTRE-SUD					
BAZEGA					
Total	37 278	238 425	111 459	126 966	88
Urbain	4 350	23 460	11 190	12 270	91
Rural	32 928	214 965	100 269	114 696	87

PROVINCE	Ménage	POPULATION RESIDANTE			
		Total	Masculin	Féminin	Nombre d'hommes pour 100 femmes
NAHOURI					
Total	28 834	157 071	76 152	80 919	94
Urbain	5 088	24 320	12 024	12 296	98
Rural	23 746	132 751	64 128	68 623	93
ZOUNDWEOGO					
Total	39 404	245 947	115 248	130 699	88
Urbain	4 008	19 860	9 548	10 312	93
Rural	35 396	226 087	105 700	120 387	88
REGION : EST					
GNAGNA					
Total	66 928	408 669	199 252	209 417	95
Urbain	2 782	14 929	7 615	7 314	104
Rural	64 146	393 740	191 637	202 103	95
GOURMA					
Total	48 898	305 936	148 270	157 666	94
Urbain	8 440	41 785	21 220	20 565	103
Rural	40 458	264 151	127 050	137 101	93
KOMANDJOARI					
Total	13 239	79 507	39 419	40 088	98
Urbain	1 094	6 060	3 173	2 887	110
Rural	12 145	73 447	36 246	37 201	97
KOMPIENGA					
Total	13 053	75 867	38 357	37 510	102
Urbain	1 518	8 541	4 300	4 241	101
Rural	11 535	67 326	34 057	33 269	102
TAPOA					
Total	50 546	342 305	169 570	172 735	98
Urbain	1 768	8 400	4 415	3 985	111
Rural	48 778	333 905	165 155	168 750	98

PROVINCE	Ménage	POPULATION RESIDANTE			
		Total	Masculin	Féminin	Nombre d'hommes pour 100 femmes
REGION : HAUTS-BASSINS					
HOUET					
Total	170 533	955 451	474 086	481 365	98
Urbain	94 947	489 967	244 136	245 831	99
Rural	75 586	465 484	229 950	235 534	98
KENEDOUGOU					
Total	48 676	285 695	140 950	144 745	97
Urbain	4 297	23 356	11 783	11 573	102
Rural	44 379	262 339	129 167	133 172	97
-					
TUY					
Total	39 427	228 458	111 193	117 265	95
Urbain	7 193	39 458	19 870	19 588	101
Rural	32 234	189 000	91 323	97 677	93
REGION : NORD					
LOROUM					
Total	22 409	142 853	67 590	75 263	90
Urbain	3 043	19 131	9 236	9 895	93
Rural	19 366	123 722	58 354	65 368	89
PASSORE					
Total	49 572	323 222	149 146	174 076	86
Urbain	4 392	22 685	11 121	11 564	96
Rural	45 180	300 537	138 025	162 512	85
YATENGA					
Total	86 861	553 164	261 272	291 892	90
Urbain	14 157	73 153	36 370	36 783	99
Rural	72 704	480 011	224 902	255 109	88
ZONDOMA					
Total	24 292	166 557	76 684	89 873	85
Urbain	4 003	24 616	11 514	13 102	88
Rural	20 289	141 941	65 170	76 771	85

PROVINCE	Ménage	POPULATION RESIDANTE			
		Total	Masculin	Féminin	Nombre d'hommes pour 100 femmes
REGION : PLATEAU CENTRAL					
GANZOURGOU					
Total	48 878	319 380	149 969	169 411	89
Urbain	3 765	20 462	9 771	10 691	91
Rural	45 113	298 918	140 198	158 720	88
KOURWEOGO					
Total	20 881	138 217	62 157	76 060	82
Urbain	2 746	15 868	7 442	8 426	88
Rural	18 135	122 349	54 715	67 634	81
OUBRITENGA					
Total	36 810	238 775	112 462	126 313	89
Urbain	3 662	18 619	8 909	9 710	92
Rural	33 148	220 156	103 553	116 603	89
REGION : SAHEL					
OULDALAN					
Total	38 205	195 964	97 563	98 401	99
Urbain	1 712	8 882	4 509	4 373	103
Rural	36 493	187 082	93 054	94 028	99
SENO					
Total	54 426	264 991	131 754	133 237	99
Urbain	4 530	21 078	10 431	10 647	98
Rural	49 896	243 913	121 323	122 590	99
SOUM					
Total	60 519	347 335	171 505	175 830	98
Urbain	5 348	28 990	14 685	14 305	103
Rural	55 171	318 345	156 820	161 525	97
YAGHA					
Total	29 619	160 152	80 553	79 599	101
Urbain	1 149	5 906	2 948	2 958	100
Rural	28 470	154 246	77 605	76 641	101

PROVINCE	Ménage	POPULATION RESIDANTE			
		Total	Masculin	Féminin	Nombre d'hommes pour 100 femmes
REGION-: SUD-OUEST					
BOUGOURIBA					
Total	16 717	101 479	49 440	52 039	95
Urbain	3 682	17 937	9 156	8 781	104
Rural	13 035	83 542	40 284	43 258	93
IOBA					
Total	34 407	192 321	93 245	99 076	94
Urbain	3 454	17 068	8 257	8 811	94
Rural	30 953	175 253	84 988	90 265	94
NOUMBIEL					
Total	11 078	70 036	34 241	35 795	96
Urbain	1 726	10 105	5 045	5 060	100
Rural	9 352	59 931	29 196	30 735	95
PONI					
Total	41 652	256 931	122 338	134 593	91
Urbain	5 180	25 104	12 591	12 513	101
Rural	36 472	231 827	109 747	122 080	90

Tableau 15 : Répartition de la population résidente par commune selon le sexe

COMMUNE	Ménages	POPULATION RESIDANTE			
		Total	Masculin	Féminin	Nombre d'hommes pour 100 femmes
PROVINCE : BALE					
BAGASSI	7 079	33 309	16 394	16 915	97
BANA	2 420	13 000	6 646	6 354	105
BOROMO	5 307	29 849	14 839	15 010	99
FARA	6 012	37 167	17 715	19 452	91
OURY	4 878	26 805	13 744	13 061	105
PA	3 889	19 755	9 506	10 249	93
POMPOI	1 972	11 032	5 468	5 564	98
POURA	2 212	12 026	6 243	5 783	108
SIBY	2 392	14 047	6 989	7 058	99
YAH0	3 192	16 433	8 038	8 395	96
PROVINCE:- BANWA					
BALAVE	2 914	16 200	7 909	8 291	95
KOUKA	9 406	59 118	28 919	30 199	96
SAMI	1 397	8 629	4 190	4 439	94
SANABA	5 316	33 009	16 087	16 922	95
SOLENZO	19 997	121 819	59 892	61 927	97
TANSILA	5 526	30 600	15 055	15 545	97
PROVINCE : KOSSI					
BARANI	8 476	47 991	23 942	24 049	100
BOMBOROKUY	2 722	14 465	7 187	7 278	99
BOURASSO	2 218	11 746	5 785	5 961	97
DJIBASSO	10 252	52 157	25 593	26 564	96
DOKUY	4 733	27 760	13 923	13 837	101
DOUMBALA	5 044	27 353	13 399	13 954	96
KOMBORI	1 718	10 155	4 877	5 278	92
MADOUBA	1 316	6 596	3 262	3 334	98
NOUNA	13 594	73 006	36 808	36 198	102
SONO	1 292	7 317	3 683	3 634	101

COMMUNE	Ménages	POPULATION RESIDANTE			
		Total	Masculin	Féminin	Nombre d'hommes pour 100 femmes
PROVINCE:- MOUHOUN					
BONDOKUY	8 250	50 527	24 880	25 647	97
DEDOUGOU	15 792	86 965	42 744	44 221	97
DOUROULA	1 970	12 804	6 504	6 300	103
KONA	3 494	19 606	10 140	9 466	107
OUARKOYE	6 390	38 830	19 075	19 755	97
SAFANE	8 705	48 911	25 117	23 794	106
TCHERIBA	6 331	39 707	19 629	20 078	98
PROVINCE:- NAYALA					
GASSAN	5 492	32 397	16 583	15 814	105
GOSSINA	2 505	18 442	8 849	9 593	92
KOUGNY	2 664	15 949	8 164	7 785	105
TOMA	4 881	29 451	14 632	14 819	99
YABA	4 711	31 627	15 428	16 199	95
YE	5 401	35 567	17 552	18 015	97
PROVINCE:- SOUROU					
DI	4 152	23 863	12 319	11 544	107
GOMBORO	1 981	13 770	6 602	7 168	92
KASSOUM	3 573	20 973	10 902	10 071	108
KIEMBARA	4 275	29 267	13 859	15 408	90
LANFIERA	3 229	18 817	9 548	9 269	103
LANKOUE	2 322	16 141	7 431	8 710	85
TOENI	4 753	30 202	14 974	15 228	98
TOUGAN	11 155	67 589	33 317	34 272	97
PROVINCE:- COMOE					
BANFORA	20 778	109 824	54 581	55 243	99
BEREGADOUGOU	2 079	11 883	5 911	5 972	99
MANGODARA	8 054	51 799	26 101	25 698	102
MOUSSODOUGOU	1 530	10 440	4 729	5 711	83
NIANGOLOKO	8 992	54 138	26 845	27 293	98
OUO	3 636	23 508	11 551	11 957	97
SIDERADOUGOU	11 905	75 397	37 335	38 062	98
SOUBAKANIEDOUGOU	4 537	28 073	13 799	14 274	97
TIEFORA	6 221	42 466	20 601	21 865	94

COMMUNE	Ménages	POPULATION RESIDANTE			
		Total	Masculin	Féminin	Nombre d'hommes pour 100 femmes
PROVINCE-: LERABA					
DAKORO	2 004	13 227	6 403	6 824	94
DOUNA	1 607	9 046	4 220	4 826	87
KANKALABA	1 539	9 668	4 694	4 974	94
LOUMANA	3 930	24 454	12 005	12 449	96
NIANKORODOUGOU	5 018	34 143	16 580	17 563	94
OUELENI	1 809	11 662	5 581	6 081	92
SINDOU	2 987	18 280	8 744	9 536	92
WOLONKOTO	576	3 800	1 688	2 112	80
PROVINCE-: KADIOGO					
KOMKI-IPALA	3 281	20 562	9 582	10 980	87
KOMSILGA	11 360	53 108	26 573	26 535	100
KOUBRI	7 380	43 928	21 645	22 283	97
PABRE	4 355	27 896	13 168	14 728	89
SAABA	10 493	50 885	25 224	25 661	98
TANGHIN-DASSOURI	8 692	55 172	25 202	29 970	84
BASKUY (Arrondissement)	41 525	195 793	96 491	99 302	97
BOGODOGO (Arrondissement)	93 753	426 185	215 061	211 124	102
BOULMIOUGOU (Arrondissement)	88 445	449 519	228 159	221 360	103
NONGREMASSOM (Arrondissement)	46 071	220 891	112 904	107 987	105
SIG-NOGHIN (Arrondissement)	38 436	182 835	92 674	90 161	103
Ambassade	150	616	327	289	113
PROVINCE : BOULGOU					
BAGRE	4 625	29 164	14 011	15 153	92
BANE	3 691	23 706	11 210	12 496	90
BEGUEDO	3 267	19 153	8 705	10 448	83
BISSIGA	3 471	20 997	10 067	10 930	92
BITTOU	11 493	72 053	34 642	37 411	93
BOUSSOUMA	4 517	26 754	11 714	15 040	78
GARANGO	12 679	73 679	32 817	40 862	80
KOMTOEGA	3 408	20 674	9 578	11 096	86
NIAOGO	3 337	18 975	8 764	10 211	86
TENKODOGO	21 127	124 985	58 003	66 982	87
ZABRE	13 337	82 767	37 652	45 115	83
ZOAGA	1 862	10 812	5 107	5 705	90
ZONSE	3 170	19 851	8 638	11 213	77

COMMUNE	Ménages	POPULATION RESIDANTE			
		Total	Masculin	Féminin	Nombre d'hommes pour 100 femmes
PROVINCE : KOULPELOGO					
COMIN-YANGA	6 448	40 832	20 139	20 693	97
DOURTENGA	1 582	9 517	4 497	5 020	90
LALGAYE	2 472	15 101	7 284	7 817	93
OUARGAYE	5 668	32 658	15 834	16 824	94
SANGA	7 372	46 219	22 039	24 180	91
SOUDOUGUI	7 473	47 213	23 017	24 196	95
YARGATENGA	6 636	40 987	19 699	21 288	93
YONDE	4 279	26 140	12 767	13 373	95
PROVINCE : KOURITENGA					
ANDEMTENGA	7 511	49 207	22 582	26 625	85
BASKOURE	2 008	11 723	5 281	6 442	82
DIALGAYE	5 924	36 893	16 723	20 170	83
GOUNGHIN	5 053	35 257	15 919	19 338	82
CANDO	4 117	28 282	12 927	15 355	84
KOUEPELA	10 824	58 411	27 663	30 748	90
POUYTENGA	13 479	75 250	36 034	39 216	92
TENSOBENTENGA	3 442	20 027	9 181	10 846	85
YARGO	2 460	14 729	6 839	7 890	87
PROVINCE : BAM					
BOURZANGA	7 039	47 751	22 786	24 965	91
GUIBARE	3 412	23 454	10 824	12 630	86
KONGOSSI	11 707	70 840	34 304	36 536	94
NASSERE	1 670	10 393	4 922	5 471	90
ROLLO	4 092	27 242	12 651	14 591	87
ROUKO	2 044	13 624	6 325	7 299	87
SABCE	2 807	23 098	11 038	12 060	92
TIKARE	5 234	35 691	16 391	19 300	85
ZIMTENGA	3 448	23 098	10 987	12 111	91

COMMUNE	Ménages	POPULATION RESIDANTE			
		Total	Masculin	Féminin	Nombre d'hommes pour 100 femmes
PROVINCE:- NAMENTENGA					
BOALA	3 237	24 982	11 361	13 621	83
BOULSA	12 223	81 967	38 780	43 187	90
BOUROUM	7 068	46 232	22 288	23 944	93
DARGO	4 347	29 266	14 008	15 258	92
NAGBINGOU	2 535	16 004	7 833	8 171	96
TOUGOURI	11 293	76 824	36 817	40 007	92
YALGO	5 503	31 641	15 595	16 046	97
ZEGUEDEGUIN	3 041	21 904	10 397	11 507	90
PROVINCE:- SANMATENGA					
BARSALOGHO	10 897	78 919	37 260	41 659	89
BOUSSOUMA	12 308	82 615	38 182	44 433	86
DABLO	2 740	20 707	9 771	10 936	89
KAYA	19 765	117 122	56 209	60 913	92
KORSIMORO	6 424	44 545	20 876	23 669	88
MANE	6 933	46 484	21 672	24 812	87
NAMISSIGUIMA	1 514	9 752	4 497	5 255	86
PENSA	5 294	36 158	17 392	18 766	93
PIBAORE	3 670	28 653	12 934	15 719	82
PISSILA	13 639	98 460	44 529	53 931	83
ZIGA	4 466	34 599	15 357	19 242	80
PROVINCE:- BOULKIEMDE					
BINGO	2 113	15 857	6 907	8 950	77
IMASGO	3 000	22 498	9 772	12 726	77
KINDI	4 347	32 690	13 952	18 738	74
KOKOLOGHO	6 017	39 003	17 203	21 800	79
KOUDOUGOU	23 198	138 209	64 362	73 847	87
NANDIALA	2 764	23 177	9 564	13 613	70
NANORO	4 516	32 965	14 736	18 229	81
PELLA	2 436	19 274	8 559	10 715	80
POA	3 727	30 279	12 627	17 652	72
RAMONGO	2 860	22 951	9 546	13 405	71
SABOU	5 895	45 432	19 809	25 623	77
SIGLE	4 026	29 073	13 139	15 934	82
SOAW	2 046	15 994	6 881	9 113	76
SOURGOU	1 752	13 709	5 985	7 724	77
THYOU	2 933	24 095	10 153	13 942	73

COMMUNE	Ménages	POPULATION RESIDANTE			
		Total	Masculin	Féminin	Nombre d'hommes pour 100 femmes
PROVINCE-: SANGUIE					
DASSA	1 827	14 699	6 875	7 824	88
DIDYR	4 653	40 955	18 844	22 111	85
GODYR	2 412	19 364	8 770	10 594	83
KORDIE	2 390	18 281	8 147	10 134	80
KYON	3 020	20 390	9 616	10 774	89
POUNI	5 544	39 236	17 592	21 644	81
REO	10 006	61 960	29 397	32 563	90
TENADO	6 943	45 506	21 049	24 457	86
ZAMO	2 322	15 548	7 232	8 316	87
ZAWARA	3 262	21 097	10 026	11 071	91
PROVINCE : SISSILI					
BIEHA	4 894	30 112	14 976	15 136	99
BOURA	4 124	24 547	12 112	12 435	97
LEO	8 670	51 037	25 228	25 809	98
NEBIELIANAYOU	1 108	7 679	3 437	4 242	81
NIABOURI	2 820	18 958	9 227	9 731	95
SILLY	4 314	28 465	13 493	14 972	90
TO	7 150	47 611	22 824	24 787	92
PROVINCE : ZIRO					
BAKATA	4 089	28 077	13 464	14 613	92
BOUGNOUNOU	2 920	21 202	9 608	11 594	83
CASSOU	6 159	40 038	19 693	20 345	97
DALO	1 616	10 746	4 993	5 753	87
GAO	2 701	19 884	9 245	10 639	87
SAPOUY	8 885	55 968	27 782	28 186	99
PROVINCE : BAZEGA					
DOULOUGOU	4 077	26 178	12 476	13 702	91
GAONGO	3 659	25 495	12 298	13 197	93
IPELCE	2 052	12 972	6 096	6 876	89
KAYAO	4 572	33 919	15 134	18 785	81
KOMBISSIRI	11 121	67 964	31 856	36 108	88
SAPONE	6 662	38 637	18 195	20 442	89
TOECE	5 135	33 260	15 404	17 856	86

COMMUNE	Ménages	POPULATION RESIDANTE			
		Total	Masculin	Féminin	Nombre d'hommes pour 100 femmes
PROVINCE : NAHOURI					
GUIARO	3 111	19 352	9 684	9 668	100
PO	10 119	51 552	25 525	26 027	98
TIEBELE	9 908	54 985	26 338	28 647	92
ZECCO	1 646	9 204	4 326	4 878	89
ZIOU	4 050	21 978	10 279	11 699	88
PROVINCE : ZOUNDWEOGO					
BERE	4 151	28 738	13 513	15 225	89
BINDE	5 786	36 512	17 154	19 358	89
GOGO	5 998	38 208	18 402	19 806	93
GOMBOUSSOUGOU	7 733	46 420	21 102	25 318	83
GUIBA	4 639	30 157	14 093	16 064	88
MANGA	6 071	33 042	15 749	17 293	91
NOBERE	5 026	32 870	15 235	17 635	86
PROVINCE : GNAGNA					
BILANGA	14 025	92 265	44 681	47 584	94
BOGANDE	14 230	84 838	41 524	43 314	96
COALLA	7 204	42 652	20 881	21 771	96
LIPTOUGOU	6 686	41 823	20 518	21 305	96
MANI	11 823	68 448	33 384	35 064	95
PIELA	8 943	55 618	27 090	28 528	95
THION	4 017	23 025	11 174	11 851	94
PROVINCE-: GOURMA					
DIABO	7 197	43 021	19 880	23 141	86
DIAPANGO	3 939	26 510	12 332	14 178	87
FADA N'GOURMA	21 022	124 577	62 193	62 384	100
MATIACOALI	8 635	54 516	27 001	27 515	98
TIBGA	4 266	30 188	13 709	16 479	83
YAMBA	3 839	27 124	13 155	13 969	94
PROVINCE-: KOMANDJOARI					
BARTIEBOUGOU	2 743	16 067	7 982	8 085	99
FOUTOURI	2 601	14 683	7 344	7 339	100
GAYERI	7 895	48 757	24 093	24 664	98

COMMUNE	Ménages	POPULATION RESIDANTE			
		Total	Masculin	Féminin	Nombre d'hommes pour 100 femmes
PROVINCE-: KOMPIENGA					
KOMPIENGA	5 103	29 286	14 666	14 620	100
MADJOARI	1 529	9 285	4 610	4 675	99
PAMA	6 421	37 296	19 081	18 215	105
PROVINCE-: TAPOA					
BOTOU	7 290	46 959	23 459	23 500	100
DIAPAGA	5 397	32 620	16 583	16 037	103
KANTCHARI	9 307	59 193	29 356	29 837	98
LOGOBOU	8 333	61 418	29 953	31 465	95
NAMOUNOU	2 301	15 058	7 442	7 616	98
PARTIAGA	7 501	50 075	24 896	25 179	99
TAMBAGA	5 647	40 917	19 956	20 961	95
TANSARGA	4 770	36 065	17 925	18 140	99
-					
PROVINCE-: HOUET					
BAMA	11 651	69 738	34 699	35 039	99
DANDE	3 553	21 301	10 429	10 872	96
FARAMANA	2 839	16 639	8 276	8 363	99
FO	3 406	20 501	9 935	10 566	94
KARANKASSO-SAMBLA	4 003	25 306	12 745	12 561	101
KARANKASSO-VIGUE	11 728	75 481	38 033	37 448	102
KOUNDOUGOU	2 798	17 175	8 363	8 812	95
LENA	3 083	18 238	8 973	9 265	97
PADEMA	7 262	50 079	24 177	25 902	93
PENI	5 067	34 057	17 003	17 054	100
SATIRI	5 774	35 949	17 577	18 372	96
TOUSSIANA	2 709	16 945	8 173	8 772	93
<u>BOBO-DIOULASSO (Rural)</u>	11 713	64 075	31 567	32 508	97
<u>DAFRA (Arrondissement)</u>	40 713	204 826	101 407	103 419	98
<u>DO (Arrondissement)</u>	31 762	169 338	84 893	84 445	101
<u>KONSA (Arrondissement)</u>	22 472	115 803	57 836	57 967	100

COMMUNE	Ménages	POPULATION RESIDANTE			
		Total	Masculin	Féminin	Nombre d'hommes pour 100 femmes
PROVINCE-: KENEDOUGOU					
BANZON	2 613	14 885	7 337	7 548	97
DJIGOUERA	2 645	17 012	8 388	8 624	97
KANGALA	3 786	23 037	10 875	12 162	89
KAYAN	3 499	20 258	9 850	10 408	95
KOLOKO	3 377	19 854	9 929	9 925	100
KOURINION	2 292	14 540	7 047	7 493	94
KOUROUMA	5 834	35 122	17 484	17 638	99
MOROLABA	3 619	20 173	9 927	10 246	97
N ^o DOROLA	5 364	30 138	15 166	14 972	101
ORODARA	5 637	31 632	15 745	15 887	99
SAMOGOHIRI	1 094	6 707	3 208	3 499	92
SAMOROGOUAN	6 050	35 015	17 580	17 435	101
SINDO	2 866	17 322	8 414	8 908	94
PROVINCE-: TUY					
BEKUY	2 589	16 654	8 130	8 524	95
BEREBA	4 219	25 219	12 274	12 945	95
BONI	3 168	16 377	7 854	8 523	92
FOUNZAN	5 581	32 424	15 788	16 636	95
HOUNDE	13 754	76 998	37 831	39 167	97
KOTI	4 108	24 534	11 745	12 789	92
KOUMBIA	6 008	36 252	17 571	18 681	94
PROVINCE-: LOROUM					
BANH	5 239	30 332	14 776	15 556	95
OUIINDIGUI	4 010	28 278	13 065	15 213	86
SOLLE	2 699	17 526	8 321	9 205	90
TITAO	10 461	66 717	31 428	35 289	89
PROVINCE-: PASSORE					
ARBOLE	6 717	45 848	20 635	25 213	82
BAGARE	3 140	23 311	10 870	12 441	87
BOKIN	7 947	54 544	25 271	29 273	86
GOMPONSOM	2 791	18 268	8 356	9 912	84
KIRSI	2 798	19 019	8 671	10 348	84
LA-TODIN	4 314	28 192	13 156	15 036	87
PILIMPIKOU	2 568	17 277	7 785	9 492	82
SAMBA	5 309	35 837	16 179	19 658	82
YAKO	13 988	80 926	38 223	42 703	90

COMMUNE	Ménages	POPULATION RESIDANTE			
		Total	Masculin	Féminin	Nombre d'hommes pour 100 femmes
PROVINCE:- YATENGA					
BARGA	5 102	30 319	14 352	15 967	90
KAIN	1 678	11 290	5 689	5 601	102
KALSAKA	7 335	51 408	23 992	27 416	88
KOSSOUKA	2 553	17 197	7 916	9 281	85
KOUMBRI	6 952	44 535	20 893	23 642	88
NAMISSIGUIMA	5 382	34 904	16 644	18 260	91
OUAHIGOUYA	22 702	125 030	61 002	64 028	95
OULA	6 678	44 692	20 674	24 018	86
RAMBO	4 705	34 019	15 418	18 601	83
SEGUENEGA	8 814	60 478	27 762	32 716	85
TANGAYE	4 793	32 612	15 306	17 306	88
THIOU	7 657	48 296	23 290	25 006	93
ZOGORE	2 510	18 384	8 334	10 050	83
-	-	-	-	-	-
PROVINCE:- ZONDOMA					
BASSI	3 188	21 557	10 090	11 467	88
BOUSSOU	3 088	23 455	10 821	12 634	86
GOURCY	12 315	81 226	37 300	43 926	85
LEBA	1 430	9 781	4 486	5 295	85
TOUGO	4 271	30 538	13 987	16 551	85
PROVINCE:- GANZOURGOU					
BOUDRY	11 934	80 027	38 037	41 990	91
KOGHO	2 043	15 858	7 185	8 673	83
MEGUET	5 360	34 780	15 823	18 957	83
MOGTEDO	8 138	49 437	23 836	25 601	93
SALOGO	2 845	21 083	9 458	11 625	81
ZAM	5 905	40 167	19 127	21 040	91
ZORGHO	8 012	48 096	22 443	25 653	87
ZOUNGOU	4 641	29 932	14 060	15 872	89
PROVINCE:- KOURWEOGO					
BOUSSE	6 682	43 352	19 634	23 718	83
LAYE	1 937	12 323	5 658	6 665	85
NIOU	4 133	26 998	12 152	14 846	82
SOURGOUBILA	5 654	39 044	17 288	21 756	79
TOEGHIN	2 475	16 500	7 425	9 075	82

COMMUNE	Ménages	POPULATION RESIDANTE			
		Total	Masculin	Féminin	Nombre d'hommes pour 100 femmes
PROVINCE:- OUBRITENGA					
ABSOUYA	3 479	26 338	11 874	14 464	82
DAPELOGO	5 360	35 989	16 733	19 256	87
LOUMBILA	4 671	27 932	13 705	14 227	96
NAGREONGO	3 523	23 318	11 108	12 210	91
OURGOU-MANEGA	2 929	20 487	9 507	10 980	87
ZINIARE	10 460	62 972	29 940	33 032	91
ZITENGA	6 388	41 739	19 595	22 144	88
PROVINCE:- OUDALAN					
DEOU	4 575	25 321	12 857	12 464	103
GOROM-GOROM	21 422	106 346	53 129	53 217	100
MARKOYE	5 525	27 478	13 659	13 819	99
OURSIS	2 902	15 806	7 744	8 062	96
TIN-AKOFF	3 781	21 013	10 174	10 839	94
PROVINCE:- SENO					
BANI	12 157	59 278	29 435	29 843	99
DORI	23 267	106 808	52 992	53 816	98
FALAGOUNTOU	3 510	18 180	8 914	9 266	96
GORGADJI	5 433	29 913	14 693	15 220	97
SAMPELGA	3 929	19 227	9 711	9 516	102
SEYTENGA	6 130	31 585	16 009	15 576	103
-			-	-	
PROVINCE:- SOUM					
ARIBINDA	14 527	91 020	44 525	46 495	96
BARABOULE	5 452	29 883	14 556	15 327	95
DIGUEL	1 852	8 989	4 503	4 486	100
DJIBO	11 267	60 042	30 155	29 887	101
KELBO	3 751	24 157	11 699	12 458	94
KOUTOUGOU	3 452	18 655	9 402	9 253	102
NASSOUMBOU	3 757	20 165	10 212	9 953	103
POBE-MENGAO	3 985	24 052	11 647	12 405	94
TONGOMAYEL	12 476	70 372	34 806	35 566	98

COMMUNE	Ménages	POPULATION RESIDANTE			
		Total	Masculin	Féminin	Nombre d'hommes pour 100 femmes
PROVINCE-: YAGHA					
BOUNDORE	4 051	22 773	11 383	11 390	100
MANSILA	7 941	42 805	21 543	21 262	101
SEBBA	6 100	32 374	16 337	16 037	102
SOLAN	4 620	25 108	12 535	12 573	100
TANKOUGOUNADIE	3 059	16 453	8 302	8 151	102
TITABE	3 848	20 639	10 453	10 186	103
PROVINCE-: BOUGOURIBA					
BONDIGUI	2 676	17 374	8 606	8 768	98
DIEBOUGOU	7 622	42 067	20 870	21 197	98
DOLO	1 441	8 431	4 184	4 247	99
IOLONIORO	3 044	20 688	9 911	10 777	92
TIANKOURA	1 934	12 919	5 869	7 050	83
PROVINCE-: IOBA					
DANO	8 425	46 469	22 152	24 317	91
DISSIN	6 922	37 776	18 317	19 459	94
GUEGUERE	5 872	32 697	15 916	16 781	95
KOPER	2 917	16 305	8 035	8 270	97
NIEGO	1 634	9 285	4 526	4 759	95
ORONKUA	3 515	21 262	10 175	11 087	92
OUESSA	1 924	10 242	5 125	5 117	100
ZAMBO	3 198	18 285	8 999	9 286	97
PROVINCE : NOUMBIEL					
BATIE	5 036	31 963	15 739	16 224	97
BOUSSOUKOULA	1 147	7 211	3 538	3 673	96
KPUERE	893	6 566	3 176	3 390	94
LEGMOIN	2 384	13 387	6 628	6 759	98
MIDEBDO	1 618	10 909	5 160	5 749	90
PROVINCE : PONI					
BOUROUM-BOUROUM	1 591	10 231	4 823	5 408	89
BOUSSERA	2 589	17 834	8 342	9 492	88
DJIGOUE	3 008	20 319	9 856	10 463	94
GAOUA	9 986	52 733	25 024	27 709	90
GOMBLORA	2 767	18 793	8 902	9 891	90
KAMPTI	7 559	43 850	21 823	22 027	99
LOROPENI	6 928	45 191	21 467	23 724	90
MALBA	1 729	11 399	5 245	6 154	85
NAKO	4 224	27 916	12 940	14 976	86
PERIGBAN	1 271	8 665	3 916	4 749	82

CONCLUSION

Les informations présentées dans ce document sont les résultats définitifs du RGPH-2006. Ces résultats constituent les données les plus récentes et les plus fiables disponibles au niveau des communes. Les acteurs du développement sont invités à les utiliser dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation de leurs programmes et projets.

L'analyse des résultats est en cours en vue d'élaborer 16 rapports thématiques d'ici la fin de l'année 2008. Ces rapports fourniront des informations plus détaillées aussi bien sur toutes les variables abordées dans le présent document que sur les autres variables du questionnaire. Des tableaux statistiques détaillés jusqu'au niveau des provinces et parfois des communes sont disponibles au Bureau Central du Recensement à l'Institut National de la Statistique et de la Démographie.